

GF ENERGY INFRASTRUCTURE FUND

Saisir les opportunités des infrastructures
au cœur de la transition énergétique

sosteneo

Infrastructure Partners

Investir dans les infrastructures au service de la transition énergétique

La transition énergétique repose sur le développement de nouvelles infrastructures énergétiques durables. GF Energy Infrastructure Fund offre un accès à ces opportunités d'investissement, principalement en Europe, au travers d'une stratégie gérée par Sosteneo, société spécialisée de la plateforme Generali Investments, avec une approche orientée vers la création de valeur à long terme. L'approche d'investissement vise à accompagner le développement de nouvelles infrastructures essentielles au fonctionnement des systèmes énergétiques futurs, en recherchant une création de valeur sur le long terme.

Un accès aux opportunités des infrastructures d'énergie de transition

GF Energy Infrastructure Fund offre aux investisseurs un accès à des opportunités de long terme au cœur des infrastructures d'énergie de transition, et leur permet :

- de bénéficier de la dynamique structurelle de la transition énergétique, caractérisée par des besoins croissants en capitaux à long terme ;
- d'exploiter les avantages potentiels des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des projets d'infrastructures, dont les modèles économiques reposent généralement sur des cadres contractuels de long terme¹ ;
- d'accéder, via un produit en Unités de Compte avec Generali France, à des opportunités de marché historiquement réservées aux investisseurs institutionnels ;
- d'investir aux côtés de Sosteneo, société de gestion spécialisée de la plateforme Generali Investments, dédiée aux infrastructures d'énergie de transition.

Une approche d'investissement centrée sur les infrastructures

 <p>L'objectif d'investissement est une croissance du capital sur le long terme</p>	 <p>Investir directement ou indirectement dans des sociétés non cotées qui financent des infrastructures liées à la transition énergétique</p>
 <p>Investir dans des projets d'infrastructures Greenfield*</p>	 <p>Investir dans des marchés dont l'objectif est d'offrir des opportunités durables</p>

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS DE SOSTENEO

- des infrastructures physiques en phase de construction ou prêtes à être déployées, permettant une création de valeur en amont ;
- des projets d'infrastructure liés aux énergies renouvelables et aux solutions essentielles au fonctionnement des systèmes énergétiques ;
- une attention particulière portée aux revenus généralement contractuels, dans l'objectif de favoriser des flux de trésorerie plus stables dans le temps ;
- une structuration rigoureuse des investissements, visant à maîtriser les principaux risques tout au long du cycle de vie des projets.

Accompagner la transition énergétique grâce aux infrastructures

Dans le cadre de la stratégie du Fonds, Sosteneo investit dans :

- des infrastructures qui permettent à l'électricité verte de fonctionner de manière fiable et efficace à l'échelle des systèmes énergétiques ;
- de nouvelles infrastructures contribuant au développement et à la sécurisation de l'approvisionnement en électricité verte, en adéquation avec l'évolution des usages et des modèles de demande ;
- des infrastructures qui accélèrent la décarbonisation industrielle, lorsqu'elles reposent sur des partenaires solides, des débouchés identifiés et des stratégies de déploiement économiquement viables.

Mémo



Stratégie d'investissement combinant portefeuille de projets d'infrastructures géré par Sosteneo et portefeuille d'actifs liquides géré par Generali Asset Management



Horizon d'investissement recommandé : 8 ans



Investissements principalement dans des pays de l'OCDE, avec un focus sur l'Europe, dans un cadre économique et réglementaire structuré



Accès aux infrastructures clés de l'énergie de transition, avec une attention particulière portée à la génération de flux de trésorerie sur le long terme¹

Fondée en 2022, Sosteneo SGR est une société de gestion spécialisée dans l'investissement en infrastructures d'énergie de transition, intégrée à la plateforme Generali Investments. Sosteneo se concentre sur des actifs d'infrastructure physiques, principalement en phase de construction ou prêts à être déployés, essentiels au fonctionnement et à la transformation des systèmes énergétiques.

L'approche d'investissement s'appuie sur une expertise dédiée aux énergies de transition, développée dans un cadre institutionnel, et vise à créer de la valeur en amont des projets, tout en s'inscrivant dans une logique de long terme et d'alignement des intérêts avec le Groupe Generali.



Newcomer of the year 2024²

Sosteneo a été récompensée par le prix du "Newcomer of the year 2024" lors des IJInvestor Awards 2024



Plus de 37 experts

dédiés à l'investissement en infrastructures



Plus de 1 milliard d'euros³

D'encours sous gestion



2022

Date de création

sosteneo
Infrastructure Partners

Contacts



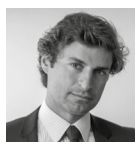
Gabriele ALBERICI

Directeur Commercial France et Italie
gabriele.alberici@generali-invest.com
+39 34 82 83 19 73



Valentine de GOURNAY

Responsable Relations Partenaires
valentine.degournay@generali-invest.com
07 50 83 52 51



Éric HESNAULT

Responsable Relations Partenaires
eric.hesnault@generali-invest.com
06 50 82 40 66



Alexis FILISETTI

Responsable Relations Partenaires
alexis.filiseti@generali-invest.com
06 59 69 58 61



Maria DELION

Responsable Marketing
maria.delion@generali-invest.com
01 58 38 18 74

Informations générales

Forme juridique : Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR)

Période de détention recommandée : 8 ans

Période de blocage : 4 ans

Valorisation du fonds : bimensuelle

GESTION ET ADMINISTRATION

Société de gestion (AIFM) : Generali Investments Luxembourg S.A.

Gestion déléguée du portefeuille illiquide : Sosteneo SGR S.p.A.

Gestion déléguée du portefeuille liquide : Generali Asset Management S.p.A. SGR

Dépositaire & valorisateur : BNP Paribas S.A.

Teneur de registre : IZNES (France)

Le fonds est classé Article 8 selon le règlement SFDR⁴

Détails de la part

Code ISIN	FR001400Z008
Date de lancement	27 février 2026
Part	Capitalisation (les revenus sont réinvestis)
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	5% max.
Frais administratif et d'exploitation	2,37% ⁶
Frais de constitution	0,12% ⁷
Commission de performance	15% sous réserve du dépassement du seuil de 6 % net
Type de gestion	Active sans référence à un indice

Risques⁸

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les principaux risques du fonds : risque de perte en capital, risque de liquidité (actifs non cotés / FCPR), risque de concentration sectorielle (infrastructures / énergie), risque lié aux projets en phase de construction, risque de financement / levier, risque de contrepartie, risque lié au prix de souscription des parts, risque lié à l'effet de levier, risque de taux, risque de change, risques de couverture, risque de valorisation, risques de durabilité et ESG.

Source : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio – Septembre 2026

¹ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'un rendement du capital soit obtenu. Ce Fonds n'est pas un produit garanti. Investir comporte des risques. ² Source : IJGlobal, novembre 2024 (Pour plus d'information sur ce prix, vous pouvez consulter la page : <https://www.ijglobal.com/articles/221296/ijinvestor-awards-2024-newcomer-of-the-year>) ³ Actifs sous gestion basés sur la dernière valeur liquidative disponible et les engagements non utilisés au 31 décembre 2025, auxquels s'ajoutent un engagement de Generali dans le deuxième fonds phare de Sosteneo. ⁴ Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 (SFDR) portant sur la publication d'informations en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (« SFDR »), le Fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance. Le fonds n'a pas fait l'objet d'une labellisation ISR par un organisme indépendant. ⁵ Estimation sur un horizon de placement de 4 ans. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au prospectus du fonds. ⁶ Détail des frais opérationnels et administratifs : 1,16 % de frais de gestion, 0,90 % de frais de référencement et 0,31 % pour les autres frais, hors TVA. ⁷ Le plafond des frais de constitution de 0,12 % s'applique annuellement pendant les cinq premières années, et non sous la forme de frais ponctuels. ⁸ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la période d'investissement recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre Fonds d'Investissement Alternatif. Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du Fonds d'Investissement Alternatif étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. Les facteurs de risque sont décrits de manière exhaustive dans le Prospectus. L'investissement sur les supports en Unités de Compte comporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. Cette liste de risques n'est pas exhaustive. D'autres risques existent. Avant de prendre une décision d'investissement, veuillez lire le prospectus, en particulier les sections relatives aux risques et aux coûts. Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.generali-investments.lu>
Les investisseurs ne doivent investir dans le Fonds qu'après avoir examiné attentivement les documents réglementaires correspondants. Ce document est produit par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio (« GenAM ») à des fins d'information uniquement et afin de présenter les principales caractéristiques du GF Energy Infrastructure Fund, Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) de droit français, ayant Generali Investments Luxembourg S.A. en qualité de société de gestion, Sosteneo SGR S.p.A. en qualité de société de gestion déléguée du portefeuille illiquide et GenAM en qualité de promoteur du Fonds et de gestionnaire délégué du portefeuille liquide. Ce double rôle de GenAM est susceptible de générer des conflits d'intérêts potentiels. Des mesures organisationnelles et administratives appropriées ont été mises en place afin de prévenir et gérer ces conflits dans l'intérêt exclusif des investisseurs, conformément à la réglementation applicable. Ce document ne constitue ni une offre de souscription ou d'acquisition de parts du Fonds, ni une sollicitation, ni un conseil en investissement, juridique, fiscal ou comptable. Ce document est exclusivement destiné à être remis à des conseillers en gestion de patrimoine ou conseillers en investissements financiers, afin de leur permettre de présenter, dans le cadre de contrats d'assurance-vie conclus avec des entités du Groupe Generali, l'opportunité d'investissement que représente le Fonds. Il ne peut être remis ou communiqué, directement ou indirectement, à des investisseurs particuliers. Les informations présentées sont fondées sur des sources considérées comme fiables à la date de rédaction du document, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Elles sont susceptibles d'évoluer et ne sauraient engager la responsabilité de GenAM. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe aucune garantie que les objectifs d'investissement du Fonds seront atteints ni que le capital investi sera intégralement récupéré. L'investissement dans le Fonds comporte des risques, notamment un risque de perte en capital, en particulier dans le cadre d'un investissement en Unités de Compte. Toute décision d'investissement doit être fondée sur un examen attentif de la documentation réglementaire du Fonds, incluant notamment le règlement, le prospectus et le document d'informations clés (DIC), qui prévalent en cas de divergence avec le présent document. Les investisseurs sont invités à évaluer, avec leurs conseils habituels, les conséquences juridiques, fiscales et financières d'un tel investissement au regard de leur situation propre. La société de gestion Generali Investments Luxembourg S.A. peut décider de cesser la commercialisation du fonds conformément à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio agit en qualité de promoteur de GF Energy Infrastructure Fund. Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est une société de gestion italienne dont le siège social est situé Via Machiavelli 4, 34132 Trieste, Italie. Elle est inscrite à l'Albo delle Società di Gestione del Risparmio tenu par la Banque d'Italie sous le numéro 18 de la section OPCVM et sous le numéro 22 de la section FIA.

UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉPARGNE ET DE L'INVESTISSEMENT APPARTENANT AUX RÉSEAUX DE GENERALI VIE



Le fond en détail :

Découvrez notre page dédiée



sur LinkedIn :
Generali Investments



GENERALI
INVESTMENTS